



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

CONSEIL

Vingt-huitième session ordinaire

Genève, 9 novembre 1994

RAPPORT SUR LES ACTIVITES MENEES PENDANT
LES DIX PREMIERS MOIS DE 1994Document établi par le Bureau de l'Union

I. COMPOSITION DE L'UNION

1. Le 14 juin, l'Autriche a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de 1978 de la Convention. Celui-ci est entré en vigueur à l'égard de l'Autriche le 14 juillet.
2. Le 13 octobre, l'Uruguay a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de 1978 de la Convention. Celui-ci entrera en vigueur à l'égard de l'Uruguay le 13 novembre.
3. A compter de cette date, l'Union comprendra 26 Etats membres : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, Uruguay. Tous sont parties à l'Acte de 1978, à l'exception de la Belgique et de l'Espagne qui sont parties à l'Acte de 1961 modifié par l'Acte additionnel de 1972.
4. Conformément à l'article 32.3) de l'Acte de 1978, "tout Etat qui n'est pas membre de l'Union et qui n'a pas signé le présent Acte demande, avant de déposer son instrument d'adhésion, l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions du présent Acte". Une disposition analogue concernant le dépôt des instruments d'adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention figure à l'article 34.3) de cet Acte. Par lettre en date du 21 février, l'Ukraine a demandé l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec l'Acte de 1978.

5. Par lettre en date du 3 mars, la Fédération de Russie a demandé l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les Actes de 1978 et de 1991 de la Convention.
6. Par lettre en date du 11 mars, le Portugal a demandé l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec l'Acte de 1978 de la Convention.
7. Par lettre en date du 4 avril, la Colombie a aussi demandé l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec l'Acte de 1978.
8. Lors de sa onzième session extraordinaire, tenue le 22 avril, le Conseil a pris une décision positive à l'égard de toutes les demandes susmentionnées.
9. Le tableau qui figure à l'annexe du présent rapport résume la situation des divers Etats au regard des différents Actes de la Convention au 31 octobre 1994.

II. SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

Conseil

10. Le Conseil a tenu sa onzième session extraordinaire le 22 avril, sous la présidence de M. R. López de Haro y Wood (Espagne), pour répondre aux demandes d'avis formulées par la Colombie, la Fédération de Russie, le Portugal et l'Ukraine selon l'article 32.3) de l'Acte de 1978 et, dans le cas de la Fédération de Russie, selon l'article 34.3) de l'Acte de 1991 aussi (voir les paragraphes 4 à 8, ci-dessus).

Comité consultatif et Comité administratif et juridique

11. Ces comités n'ont tenu aucune session au cours des 10 premiers mois de 1994.

Comité technique et groupes de travail techniques

12. Pour les travaux de ces organes, on se reportera aux documents C/28/10 et C/28/10 Add.

III. SEMINAIRE ITINERANT EN CHINE

13. Un séminaire national sur la nature et la raison d'être de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV, organisé sous la forme d'un "séminaire itinérant" s'est tenu en Chine. Un groupe restreint de conférenciers se sont rendus dans trois villes d'importantes régions agricoles de ce pays où ils ont présenté les mêmes exposés. Dans chaque ville, des représentants des provinces ont fait des exposés sur les résultats et les perspectives de l'agriculture, ainsi que sur la situation actuelle de la protection des obtentions végétales et les propositions relatives à l'application de cette protection dans leurs provinces respectives. Les villes visitées ont été Harbin (dans la province Heilongjiang), le 15 septembre, Xian (dans la province de Shaanxi), le 19 septembre, et Nanjing, le 22 septembre.

14. Les exposés présentés par le groupe restreint de conférenciers ont porté sur les aspects généraux de la protection des obtentions végétales, l'administration et les critères techniques de la protection, l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, la protection des obtentions végétales au Japon et en Allemagne.

15. Les séminaires étaient organisés par l'UPOV, en coopération avec la Commission d'Etat pour la science et la technique de la Chine et le Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche. A l'échelon local, les dispositions ont été prises par les commissions pour la science et la technique et les départements de l'agriculture de chaque province.

IV. RELATIONS AVEC LES ETATS ET LES ORGANISATIONS

16. Le 27 janvier, le Secrétaire général a écrit à M. David Gabunia, Président de l'Office géorgien des brevets, à Tbilissi, au sujet de la procédure d'adhésion à la Convention UPOV.

17. Le 14 février, le Bureau de l'UPOV a envoyé au Directeur général de l'Office moldove de la propriété intellectuelle ses observations concernant un projet de loi sur la protection des obtentions végétales en République de Moldova.

18. Le 18 février, M. Tolesh E. Kaudyrov, Président de l'Office kazakh des brevets, s'est rendu au Bureau de l'Union où les observations de celui-ci concernant un projet de loi sur la protection des obtentions végétales au Kazakhstan lui ont été communiquées.

19. Le même jour, le Bureau de l'Union a reçu un projet de loi ouzbèke sur la protection des obtentions végétales.

20. Le 21 février, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Valery I. Kudashov, Chef de l'Office des brevets du Bélarus.

21. Le 22 février, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de Mme Luz Celeste R. de Davis, Directrice de la Direction générale panaméenne de l'enregistrement de la propriété industrielle, qui a invité des fonctionnaires de l'Union à se rendre dans son pays.

22. Le 25 février, le Bureau de l'Union a reçu une lettre en date du 21 dans laquelle le Gouvernement ukrainien demandait l'avis du Conseil de l'UPOV sur la conformité de la législation ukrainienne sur la protection des obtentions végétales avec l'Acte de 1978 de la Convention.

23. Du 1^{er} au 3 mars, le Secrétaire général adjoint a participé, à Moscou (Fédération de Russie), à un séminaire international ayant pour thème la Convention sur le brevet eurasiatique et la protection juridique de la propriété industrielle dans les pays de la CEI et a présenté un exposé sur la Convention UPOV.

24. Le 2 mars, dans l'après-midi, le Secrétaire général adjoint a rencontré, au Ministère de l'agriculture, le Président de la Commission d'Etat pour l'examen des variétés de plantes agricoles de la Fédération de la Russie, ainsi que des hauts fonctionnaires de cette commission. On lui a remis une lettre signée de M. A.G. Efremov, Vice-ministre de l'agriculture, demandant l'avis du Conseil de l'UPOV sur la conformité de la législation de la Fédération de Russie avec les Actes de 1978 et de 1991 de la Convention.

25. Les 7 et 8 mars, le Secrétaire général adjoint, accompagné d'un fonctionnaire de l'Union et d'un consultant de l'OMPI, s'est rendu à l'Office fédéral des variétés, à Hanovre (Allemagne), pour examiner le projet de format destiné à la base de données de l'UPOV sur les dénominations variétales.

26. Le 9 mars, le Secrétaire général adjoint, un fonctionnaire de l'Union et un consultant de l'OMPI se sont rendus au Conseil des droits d'obtenteur, à Wageningen (Pays-Bas), où ils ont rencontré des fonctionnaires de ce service qui s'intéressent au projet de base de données de l'UPOV sur les dénominations variétales et à d'autres projets importants pour l'UPOV. Ils ont également rencontré le Président et le Secrétaire du Conseil.

27. Les 10 et 11 mars, le Secrétaire général adjoint, un fonctionnaire de l'Union et un consultant de l'OMPI se sont rendus à l'Office des droits d'obtention végétale et à l'Institut national de botanique agricole, à Cambridge (Royaume-Uni), où ils ont rencontré des fonctionnaires qui s'intéressent aux questions liées à l'UPOV, en particulier au projet de base de données sur les dénominations variétales.

28. Le 15 mars, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Juan Carlos Espinosa, Premier secrétaire à la Mission permanente de la Colombie à Genève, avec lequel il s'est entretenu des dispositions prises à l'époque par le Gouvernement colombien pour appliquer la Décision n° 345 de la Commission de l'Accord de Carthagène.

29. Le 23 mars, le Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire de l'Union ont participé, à Paris (France), à une réception donnée à l'occasion de la remise de la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Roland Petit-Pigeard, Directeur général de la Caisse de gestion des licences végétales.

30. Le 24 mars, le Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire de l'Union se sont rendus dans les bureaux du Comité de la protection des obtentions végétales (CPOV), à Paris (France), pour examiner le projet de format qui sera utilisé en liaison avec la base de données de l'UPOV sur les dénominations variétales.

31. Le 31 mars, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. R.M.A. Loyns, professeur de marketing au Département d'économie agricole de l'Université de Manitoba à Winnipeg (Canada), de M. Maurice Kraut, président de l'Agricultural Consulting Co. Ltd. (Winnipeg), et de Mme Karla Funk, membre de la même société, qui travaillaient sur un projet de services consultatifs pour le Gouvernement canadien.

32. Le 7 avril, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint se sont rendus à Budapest (Hongrie), où ils ont rencontré M. János Szabó, Ministre de l'agriculture, M. Sándor Manninger, Secrétaire d'Etat adjoint au Ministère de l'agriculture, M. László Balla, Président de l'Association hongroise des obtenteurs, M. Károly Neszmélyi, Directeur général de l'Institut national de contrôle de la qualité des produits agricoles, M. Ernő Szarka, Président de l'Office national des inventions, ainsi que d'autres fonctionnaires.

33. Le 8 avril, le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint ont pris la parole devant les membres de l'Association hongroise des obtenteurs lors de la réunion annuelle de cette association, qui s'est tenue à Budapest, puis ils se sont rendus à l'Institut Martonvásár, institut de recherche sur l'amélioration des plantes de l'Académie hongroise des sciences.

34. Les 11 et 12 avril, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Stanislav I. Grib, Directeur adjoint de l'Institut de recherche scientifique sur les cultures et les fourrages, à Minsk (Biélarus), et de Mme Natalia A. Barkoun, Chef adjointe de division à l'Office des brevets du Biélarus, qui ont examiné avec lui le projet de loi du Biélarus pour la protection des obtentions végétales.

35. Le 13 avril, un fonctionnaire de l'Union a rendu visite au Secrétaire général de la FIS et de l'ASSINSEL, M. Bernard Le Buanec, à Nyon (Suisse), et s'est rendu à la Station fédérale des recherches agronomiques, à Changins (près de Nyon), avec la délégation du Biélarus.

36. Le 18 avril, le Bureau de l'Union a reçu une lettre de M. Roland Nymann, Directeur du Service estonien d'inspection des semences et des variétés, à Tallinn, dans laquelle celui-ci lui adressait un exemplaire d'une loi sur la protection des obtentions végétales et lui demandait son avis sur sa conformité avec la Convention.

37. Le 19 avril, le Secrétaire général a reçu une demande de la Mission permanente de la Colombie qui souhaitait avoir l'avis du Conseil de l'UPOV sur la conformité de la législation colombienne avec l'Acte de 1978 de la Convention.

38. Le 27 avril, le Bureau de l'Union a reçu un projet de loi sur la protection des obtentions végétales envoyé par le Ministère zambien de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche, qui lui demandait de formuler des observations concernant sa conformité avec la Convention.

39. Le 4 mai, le Secrétaire général et des fonctionnaires du Bureau de l'Union ont reçu la visite de M. Wang Shaoqi, Directeur général du Département de la coopération internationale de la Commission d'Etat pour la science et la technique de la Chine, qui a examiné des questions relatives à l'organisation du séminaire itinérant qui devait se tenir dans le pays au mois de septembre.

40. Le 5 mai, le Secrétaire général adjoint a écrit au Directeur adjoint du Département de la production agricole du Ministère de l'agriculture à Varsovie (Pologne) pour lui faire part des observations du Bureau de l'Union concernant le projet de dispositions visant à rendre la législation polonaise conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

41. Le 11 mai, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Bernard Le Buanec, Secrétaire général de la FIS et de l'ASSINSEL (Nyon, Suisse).

42. Le 17 mai, le Secrétaire général adjoint a présenté un exposé sur la protection des obtentions végétales et la Convention UPOV devant les participants de la session en langue espagnole de l'Académie de l'OMPI.

43. Le 18 mai, le Secrétaire général a écrit à M. Rimvydas Naujokas, Directeur du Bureau des brevets de la République de Lituanie au sujet de l'élaboration d'une loi concernant la protection des obtentions végétales dans son pays.

44. Du 30 mai au 3 juin, le Secrétaire général adjoint a participé aux congrès mondiaux de la Fédération internationale du commerce des semences (FIS) et de l'Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL), qui se sont tenus à Ostende (Belgique).

45. Le 2 juin, le Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Anil K. Gupta, professeur au Centre de gestion agricole de l'Institut indien de gestion.

46. Les 9 et 10 juin, le Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire de l'Union ont participé, à Paris (France), à une partie d'un séminaire sur l'industrie des semences, organisé par l'Agence pour la coopération technique industrielle et économique (ACTIM), qui relève du Ministère français des finances, à l'intention des représentants de la Banque mondiale qui participent à des projets dans le domaine de l'industrie des semences.

47. Le 14 juin, l'Autriche a déposé auprès du Secrétaire général son instrument d'adhésion à l'Acte de 1978 de la Convention UPOV.

48. Le 16 juin, le Secrétaire général adjoint a présenté un exposé sur la protection des obtentions végétales et la biotechnologie devant les participants de la session en langue anglaise de l'Académie de l'OMPI organisée à l'intention des pays d'Asie et du Pacifique.

49. Le 17 juin, le Secrétaire général adjoint a rencontré M. Peter P.T. Cheung, Représentant adjoint auprès du GATT du Bureau de l'économie et du commerce de Hong Kong à Genève, qui voulait savoir quelles dispositions Hong Kong devrait peut-être prendre pour s'acquitter de son obligation de protéger les variétés végétales en vertu de l'article 27 de l'Accord sur les ADPIC.

50. Le 20 juin, le Secrétaire général adjoint a participé, à Amsterdam (Pays-Bas), à une séance du quatrième congrès international de biologie moléculaire des plantes, organisé par la Société internationale de biologie moléculaire des plantes, au cours de laquelle il a présenté un exposé sur l'Acte de 1991 de la Convention.

51. Le 22 juin, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Sun Mengxin, administrateur de programme au Département de la coopération internationale de la Commission d'Etat pour la science et la technique de la Chine, et de M. Zhang Zhiqin, membre de la Mission de la Chine à Genève, qui ont examiné les questions de détail qu'il restait à régler concernant le séminaire itinérant, organisé conjointement par le Bureau de l'Union et la commission précitée, qui devait se tenir en Chine au mois de septembre 1994.

52. Les 27 et 28 juin, le Secrétaire général adjoint a participé aux séminaires nationaux sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV et sur le régime commun du Pacte andin, organisés, avec l'appui du Bureau de l'Union, par le Fonds national pour la recherche agronomique (Fondo Nacional de Investigaciones Agropecuarias - FONAIAP), institution relevant du Ministère vénézuélien de l'agriculture, et le Service autonome d'enregistrement de la propriété industrielle (Servicio Autónomo Registro de la Propiedad Industrial - SARPI), qui est chargé de la protection de la propriété industrielle au Venezuela. Ces séminaires se sont tenus à Maracay et à Caracas, respectivement.

53. Le 30 juin et le 1^{er} juillet, le Secrétaire général adjoint a participé, à Lima (Pérou), à la première réunion du Comité sous-régional pour la protection des obtentions végétales, créé en application de l'article 38 de la Décision n° 345 de la Commission de l'Accord de Carthagène. Le Comité a accordé au Bureau de l'Union un statut consultatif.

54. Le 1^{er} juillet, le Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Walter Häge, ressortissant allemand, qui devait se rendre en Egypte pour le compte de la Société allemande pour la coopération technique (Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit - GTZ).

55. Le 19 juillet, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. J. Bundhoo, chargé de l'information auprès de l'Office mauritien du sucre et Secrétaire du Conseil mauricien pour la recherche agro-alimentaire, qui a exprimé son intérêt pour la protection des obtentions végétales.

56. Le 27 juillet, le Secrétaire général adjoint a rendu visite à M. Vichitr Benjasil, Directeur général adjoint du Département de l'agriculture du Ministère thaïlandais de l'agriculture et des coopératives, et a rencontré d'autres fonctionnaires de ce département.

57. Le lendemain, 28 juillet, le Secrétaire général adjoint a participé toute la journée, à Bangkok, à un séminaire sur la protection des obtentions végétales et la Thaïlande, organisé par le Département thaïlandais de l'agriculture en coopération avec le Bureau de l'Union. Le séminaire a été ouvert par M. Montri Rumakom, Directeur général du Département de l'agriculture, qui a exposé les mesures qui avaient été prises pour élaborer une loi sur la protection des obtentions végétales en Thaïlande. Le Secrétaire général adjoint et le Directeur de l'Office néo-zélandais des droits d'obtention végétale ont présenté chacun deux exposés au cours du séminaire.

58. Le 29 juillet, le Secrétaire général adjoint et le Directeur de l'Office néo-zélandais des droits d'obtention végétale ont participé à la réunion, convoquée par le Département de l'agriculture, d'un groupe de travail chargé de mettre en place un système de protection des obtentions végétales en Thaïlande. Le même jour, ils se sont rendus dans les bureaux du Département de la propriété intellectuelle, au Ministère thaïlandais du commerce, où ils ont rencontré M. Yonyong Phuangrach, Directeur général adjoint du département, qui s'intéresse à la mise en place d'un système de protection des obtentions végétales en Thaïlande.

59. Le 10 août, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Diego Montavo Escobar, Directeur de la Direction nationale de la propriété industrielle à Quito (Equateur), pour lui communiquer des observations concernant un projet de décret d'application de la Décision n° 345 de la Commission de l'Accord de Carthagène.

60. Le même jour, il a aussi écrit à M. Eduardo Lores La Rosa, Chef du Bureau des techniques nouvelles de l'Institut national péruvien pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle (INDECOPI) pour lui communiquer des observations concernant un projet de règlement d'application, au Pérou, de la Décision n° 345 susmentionnée.

61. Le 18 août, le Bureau de l'Union a reçu la visite de Mlle Mazina Kadir, membre de la Direction générale de l'enregistrement à Port-of-Spain (Trinité-et-Tobago), qui l'a informé que le Gouvernement de Trinité-et-Tobago avait décidé d'adopter une législation sur la protection des obtentions végétales et d'adhérer à l'UPOV.

62. Du 5 au 7 septembre, le Secrétaire général adjoint a participé, à Zurich-Reckenholz, à un colloque, intitulé "Les perspectives de l'amélioration des plantes céréalières en Europe", organisé pour le compte d'EUCARPIA (Association européenne pour l'amélioration des plantes) par la Station fédérale suisse de recherches agronomiques, et a présenté un exposé sur l'évolution de la protection en vertu de la Convention UPOV.

63. Le 12 septembre, le Secrétaire général adjoint, M. Henning Kunhardt, Directeur adjoint de l'Office fédéral allemand des variétés, M. Hiroki Tanaka, Directeur adjoint de la Division des semences et plants du Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche, et un fonctionnaire de l'Union se

sont rendus au Ministère chinois de l'agriculture, à Beijing, où ils ont rencontré M. Hong Fuzeng, vice-ministre, et des fonctionnaires de ce ministère intéressés par la protection des obtentions végétales.

64. Le 13 septembre, le Secrétaire général adjoint et les personnes susmentionnées ont rencontré M. Wang Shaoqi, Directeur général du Département de la coopération internationale de la Commission d'Etat pour la science et la technique de la Chine, et se sont rendus à l'Office des brevets de la République populaire de Chine où ils ont été reçus par M. Gao Lulin, Directeur général de cet office, ainsi que par d'autres fonctionnaires. Ils se sont ensuite rendus au Ministère de la forêt, où ils ont rencontré M. He Shuyun, Directeur du Département de la science et de la technique.

65. Le 16 septembre, le Secrétaire général adjoint et le groupe de personnes susmentionnées se sont rendus au Département de l'agriculture, de la zootechnie et de la pêche de la province de Heilongjiang, à Harbin, où ils ont été reçus par M. Li Hay, Directeur adjoint de ce département, et M. Yu Hongbin, Directeur de la Commission pour les variétés agricoles et Directeur adjoint du Bureau de la gestion des semences de la province de Heilongjiang. Ils se sont ensuite rendus à l'Université de l'agriculture du Nord-Est, à l'Université de la forêt du Nord-Est et à l'Académie des sciences agricoles de Heilongjiang.

66. Le 20 septembre, le Secrétaire général adjoint, M. Henning Kunhardt, Directeur adjoint de l'Office fédéral allemand des variétés, M. Hidenori Murakami, Directeur de la Division des semences et plants du Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche, et un fonctionnaire de l'Union se sont rendus au Département de l'agriculture de la province de Shaanxi, où ils ont été reçus par M. Shi Zhicheng, Directeur adjoint de ce département, puis au Département de la forêt de la province de Shaanxi, à Xian.

67. Le 23 septembre, le Secrétaire général adjoint et les personnes susmentionnées ont rendu visite à des fonctionnaires de la Commission pour la science et la technique, de l'Académie des sciences agricoles et du Département de l'agriculture de la province de Jiangsu et ont répondu à des questions sur la protection des obtentions végétales.

68. Le 27 septembre, le Secrétaire général adjoint a participé - en qualité d'invité - à "Asian Seed 1994", conférence sur les marchés actuels et les progrès techniques dans la région de l'Asie et du Pacifique, lors de laquelle a été fondée l'Association pour les semences de l'Asie et du Pacifique.

69. Le 29 septembre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Roman Omorov, chef du Département des brevets de la République kirghize, qui lui a remis un projet de loi nationale sur la protection des obtentions végétales.

70. Le 12 octobre, le Secrétaire général a reçu la visite de M. Ismail Serageldin, Vice-président de la Banque mondiale, chargé du développement écologiquement durable, et Président du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), et a examiné des questions de propriété intellectuelle en rapport avec les obtentions végétales et les principes du GCRAI applicables en la matière.

71. Le 12 octobre aussi, le Secrétaire général adjoint a rencontré M. Georgy Poliakov, Directeur adjoint de l'Office des brevets de la République de Lettonie, et a examiné la situation de la protection des obtentions végétales dans son pays.

72. Le 13 octobre, le Secrétaire général a reçu la visite de M. Miguel J. Berthet, Ambassadeur et Représentant permanent d'Uruguay à Genève, qui a déposé l'instrument d'adhésion de son pays à l'Acte de 1978 de la Convention UPOV.

73. Le 13 octobre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Alexandru Cristian Strenc, Vice-directeur général de l'Office d'Etat pour les inventions et les marques de la Roumanie, et de M. Kristo Iliev, Président de l'Office des brevets de la Bulgarie, et a examiné avec eux la situation de la protection des obtentions végétales dans leurs pays.

74. Le 20 octobre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Pablo Romero, Conseiller et Chef du Département des agences spécialisées du Ministère des affaires étrangères du Chili, et de M. Alejandro Rogers, Conseiller à la Mission permanente du Chili à Genève, et a examiné avec eux les mesures à prendre par le Chili pour adhérer à l'Acte de 1978 de la Convention UPOV.

75. Egalement le 20 octobre, le Bureau de l'Union a envoyé une lettre à l'Office de la propriété industrielle de la Grèce au sujet des conditions d'adhésion à l'Union.

V. PUBLICATIONS

76. Le Bureau de l'Union a publié :

i) les Actes de 1978 et de 1991 de la Convention UPOV en chinois et l'Acte de 1991 en néerlandais;

ii) une nouvelle édition (édition de 1994) du dépliant contenant des informations sur l'UPOV et la protection des obtentions végétales en français, allemand, anglais, arabe, espagnol et russe;

iii) trois numéros du périodique "Plant Variety Protection";

iv) un supplément de la première partie de la "Collection des textes et documents importants" en français, allemand, anglais et espagnol, et un supplément trilingue de la deuxième partie (principes directeurs d'examen);

v) un supplément et un index de la "Collection de lois et traités";

vi) le compte rendu, en anglais et en espagnol, du séminaire sur la nature et la raison d'être de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV qui s'est tenu à Buenos Aires (Argentine), les 26 et 27 novembre 1991;

vii) le compte rendu, en anglais, du séminaire sur la nature et la raison d'être de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV qui s'est tenu à Nairobi (Kenya), les 28 et 29 mai 1993;

viii) le compte rendu, en français, du séminaire régional sur la nature et la raison d'être de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV qui s'est tenu à Rabat (Maroc), du 15 au 17 juin 1993;

ix) le compte rendu, en anglais et en chinois, du séminaire sur la nature et la raison d'être de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV qui s'est tenu à Beijing (Chine), du 15 au 17 septembre 1993.

77. Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.

[L'annexe suit]

ANNEXE

ETATS MEMBRES DE L'UNION (31 octobre 1994)

Etat	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Afrique du Sud	-	7 octobre 1977	6 novembre 1977
	-	7 octobre 1977	6 novembre 1977
	23 octobre 1978	21 juillet 1981	8 novembre 1981
	19 mars 1991	-	-
Allemagne	2 décembre 1961	11 juillet 1968	10 août 1968
	10 novembre 1972	23 juillet 1976	11 février 1977
	23 octobre 1978	12 mars 1986	12 avril 1986
	19 mars 1991	-	-
Australie	-	-	-
	-	-	-
	-	1er février 1989	1er mars 1989
	-	-	-
Autriche	-	-	-
	-	-	-
	-	14 juin 1994	14 juillet 1994
	-	-	-
Belgique	2 décembre 1961	5 novembre 1976	5 décembre 1976
	10 novembre 1972	5 novembre 1976	11 février 1977
	23 octobre 1978	-	-
	19 mars 1991	-	-
Canada	-	-	-
	-	-	-
	31 octobre 1979 9 mars 1992	4 février 1991 -	4 mars 1991 -
Danemark	26 novembre 1962	6 septembre 1968	6 octobre 1968
	10 novembre 1972	8 février 1974	11 février 1977
	23 octobre 1978	8 octobre 1981	8 novembre 1981
	19 mars 1991	-	-

[suite]

¹ Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961 ("Acte de 1961").
Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972.
Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978.
Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991.

² de ratification si l'Etat a signé l'Acte de 1961 ou l'Acte additionnel, selon le cas; de ratification, d'acceptation ou d'adhésion si l'Etat a signé l'Acte de 1978; d'adhésion s'il n'a pas signé le texte en cause.

ETATS MEMBRES DE L'UNION (au 31 octobre 1994)

Etat	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Espagne	-	18 avril 1980	18 mai 1980
	-	18 avril 1980	18 mai 1980
	19 mars 1991	-	-
Etats-Unis d'Amérique	-	-	-
	23 octobre 1978	12 novembre 1980	8 novembre 1981
	25 octobre 1991	-	-
Finlande	-	-	-
	-	-	-
	-	16 mars 1993	16 avril 1993
France	2 décembre 1961	3 septembre 1971	3 octobre 1971
	10 novembre 1972	22 janvier 1975	11 février 1977
	23 octobre 1978	17 février 1983	17 mars 1983
	19 mars 1991	-	-
Hongrie	-	-	-
	-	-	-
	-	16 mars 1983	16 avril 1983
Irlande	-	-	-
	27 septembre 1979	19 mai 1981	8 novembre 1981
	21 février 1992	-	-
Israël	-	12 novembre 1979	12 décembre 1979
	-	12 novembre 1979	12 décembre 1979
	-	12 avril 1984	12 mai 1984
	23 octobre 1991	-	-
Italie	2 décembre 1961	1er juin 1977	1er juillet 1977
	10 novembre 1972	1er juin 1977	1er juillet 1977
	23 octobre 1978	28 avril 1986	28 mai 1986
	19 mars 1991	-	-
Japon	-	-	-
	17 octobre 1979	3 août 1982	3 septembre 1982
	-	-	-
Mexique (non encore membre)	-	-	-
	25 juillet 1979	-	-
	-	-	-

[suite]

ETATS MEMBRES DE L'UNION (au 31 octobre 1994)

Etat	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Norvège	-	-	-
	-	-	-
	-	13 août 1993	13 septembre 1993
	-	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	-
	-	-	-
	25 juillet 1979	3 novembre 1980	8 novembre 1981
	19 décembre 1991	-	-
Pays-Bas	2 décembre 1961	8 août 1967	10 août 1968
	10 novembre 1972	12 janvier 1977	11 février 1977
	23 octobre 1978	2 août 1984	2 septembre 1984
	19 mars 1991	-	-
Pologne	-	-	-
	-	-	-
	-	11 octobre 1989	11 novembre 1989
	-	-	-
République tchèque	-	-	-
	-	-	-
	-	-	1er janvier 1993
	-	-	-
Royaume-Uni	26 novembre 1962	17 septembre 1965	10 août 1968
	10 novembre 1972	1er juillet 1980	31 juillet 1980
	23 octobre 1978	24 août 1983	24 septembre 1983
	19 mars 1991	-	-
Slovaquie	-	-	-
	-	-	-
	-	-	1er janvier 1993
	-	-	-
Suède	-	17 novembre 1971	17 décembre 1971
	11 janvier 1973	11 janvier 1973	11 février 1977
	6 décembre 1978	1er décembre 1982	1er janvier 1983
	17 décembre 1991	-	-
Suisse	30 novembre 1962	10 juin 1977	10 juillet 1977
	10 novembre 1972	10 juin 1977	10 juillet 1977
	23 octobre 1978	17 juin 1981	8 novembre 1981
	19 mars 1991	-	-
Uruguay	-	-	-
	-	-	-
	-	13 octobre 1994	13 novembre 1994
	-	-	-